



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT PARALYMPIQUE

DEMANDE DE SUBVENTION

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Avant de remplir votre demande de subvention :

1. Veuillez consulter les lignes directrices relatives au Fonds de développement du sport paralympique disponibles à l'adresse <https://paralympique.ca/opportunités-de-financement> et vérifier que votre organisme satisfait les critères d'admissibilité de base.

Lorsque vous serez prêt à déposer une demande :

Lisez chaque question attentivement et répondez complètement. Il y a quatre parties principales à remplir et plusieurs documents complémentaires à fournir :

2. Partie A : Les renseignements organisationnels devraient comporter des détails propres à votre organisme ou club.
3. Partie B : Les renseignements relatifs au projet devraient comporter des détails sur les programmes ou initiatives qui seront financés grâce à la subvention.
4. Partie C : Les renseignements financiers devraient mentionner les fonds versés par le CPC ainsi que les fonds provenant de sources organisationnelles ou externes, le cas échéant. Vous êtes tenus d'expliquer comment les fonds du CPC seront utilisés.
5. Partie D : La personne-ressource principale devrait remplir la liste de vérification de la demande et signer celle-ci au nom de l'organisme.
6. Préparez un résumé des états financiers de votre organisme pour l'année de fonctionnement la plus récente ou une lettre d'autorisation émanant du représentant financier de l'organisme.

Lorsque vous serez prêt à soumettre votre demande :

7. Téléversez le formulaire de demande dûment rempli, ainsi que les états financiers et tout document complémentaire, le cas échéant (plan entraînement annuel (PEA)), à l'adresse <https://paralympique.ca/opportunités-de-financement>. Veillez à bien remplir tous les documents avant de soumettre le formulaire en ligne.